

BVVB INFO N°92

Association loi 1901 N°W913000446

La Ville du Bois, 15 novembre 2013

LA « BELLE DES BOIS »

Notre Municipalité a voté <u>une charte sur la publicité</u>, charte d'ailleurs, qui a été dupliquée sur toute la CAEE. Quelle surprise de découvrir au Rond Point de Truffaut, ou s'érige cette œuvre du Sculpteur TOTO, cette bannière solidement fixée sur un socle vantant les services du Chronodrive de Carrefour. Nous avons immédiatement réagi auprès de notre Maire afin que cette bannière soit retirée dans les plus brefs délais.

Avec satisfaction, nous avons constaté que cette bannière a été déplacée du rond-point, ne masquant plus la vue de la statue.



RETOUR DE NOTRE RENCONTRE IMPORTANTE DU 2 AOUT 2013

Suite à notre interpellation de Mr Cuvillier le 2/08 à l'aire de repos de Bris sous forges, le Directeur de la Direction Générale des Transports et Infrastructures et du Maritime, Monsieur SAINTILLAN, nous a invité à le rencontrer le 18/10/2013. L'objet de cette rencontre était de reprendre contact avec le Ministère de Transports et de poursuivre nos actions communes avec A10 sur la gratuité du péage de Dourdan aux Ulis. Bien que nous ayons le soutien des Elus, ce haut fonctionnaire campe sur ses positions. Il en est même à contester les chiffres que nous avançons, alors qu'ils nous sont communiqués par le Conseil Général de l'Essonne.

LE CONSEIL GENERAL DE L'ESSONNE POUR LA GRATUITE DES TRONÇONS AUTOROUTIERS FRANCILIENS

Monsieur Jérôme GUEDJ a déposé une question écrite à l'Assemblée Nationale le 30/07/2013 sur la gratuité des tronçons franciliens des autoroutes à péages, principalement sur l'autoroute A10. Son argumentation, l'obligation des déplacements avec les véhicules personnels, la pauvreté des transports en commun en sud Essonne, la saturation des réseaux secondaires dont la RN20, et surtout les pollutions subies par les communes traversées et saturées et le coût indécent prélevé par le concessionnaire auprès des automobilistes franciliens.

ADHESION BVVB

Notre nouvelle saison s'est engagée. Comme tous les ans nous faisons appel à vous pour nous aider à faire fonctionner votre association.

Vous êtes déjà nombreux à nous avoir adressé votre cotisation et nous vous remercions votre fidélité. Votre aide nous est précieuse. Votre aide part le bouche à oreille est le meilleur conducteur de ce message.

La suite au verso...





Nous vous invitons, pour ceux qui sont reliés à internet à nous suivre sur notre site http://www.bvvb.org.

Merci à tous de votre confiance.

BULLELETIN D'ADHESION 2013-2014

Nom:	Prénom :		
Nombre de personnes habit			
Adresse :		Code postal:	
Localité :			
Tel :	Email:		
Cotisation versée :	Chèque: \square	Espèces:	
Participation minimals pa	r favor 6 f Chàma à libe	ller à l'ordre de « Pien Viure à Le V	ille du Bo

Participation minimale par foyer: 6 € Chèque à libeller à l'ordre de « Bien Vivre à La Ville du Bois ». Un reçu vous sera envoyé dès réception de votre adhésion

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE VERSAILLES

Nous avons adressé le 25 septembre nos observations en réponse aux arguments du Cabinet d'Avocats défendant la Municipalité. Le Tribunal Administratif a pris en compte ces observations (16 annexes jointes) et les a retransmises au Cabinet d'Avocats de la Municipalité. Celui-ci a 30 jours pour saisir le Tribunal Administratif.

ASSEMBLEE GENERALE DE BVVB

RAPPEL : la date de notre Assemblée Générale statutaire est arrêtée au samedi matin 30 novembre 2013, au Foyer des Anciens, rue Ambroise Paré à 9H00.

Nous vous avons adressé en début de semaine la convocation avec l'ordre du jour, un appel à candidature au Conseil d'Administration. Egalement, au cas où vous ne pourriez vous déplacer, un pouvoir à nous retourner. N'oubliez pas d'être à jour de votre cotisation. Avec tous nos remerciements.